

Groupe RN : la Région Sud déclenche une enquête interne



« Le 21 novembre 2024, le site d'information [Marsactu](#) a publié une vidéo dans laquelle nous pouvons constater que les locaux du Conseil régional, mis à disposition du groupe Rassemblement National, sont utilisés pour la préparation d'envoi de courriers dont l'objet relève des fonctions de député de Franck Allisio (ndlr : 12e circonscription des Bouches-du-Rhône) », explique le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans un communiqué.

« Ces faits posent la question de légalité de l'utilisation de ces moyens. Il y a plusieurs années, certains collaborateurs du groupe RN à la Région s'étaient déjà rendus coupables de pratiques illégales. Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France, a donc décidé de déclencher une enquête interne confiée à l'inspection générale des services pour s'assurer de la bonne utilisation des moyens mis à disposition du groupe Rassemblement National. »

» À titre conservatoire, tous les moyens dédiés à l'envoi de courrier par les groupes politiques de la



Ecrit par Echo du Mardi le 26 novembre 2024

Région sont suspendus. En fonction des résultats de l'enquête interne, la Région Sud informera les autorités judiciaires compétentes », conclu le Conseil régional.

<https://marsactu.fr/le-depute-rn-franck-allisio-a-omis-de-declarer-lemploi-de-ses-collaborateurs-parlementaires/>

L.G.